

LE BLEUET

Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : info@spbq.ca



Mot du président



Bonjour à toutes les productrices et tous les producteurs!

Pour débiter, je vous annonce que le poste numéro 1 qui était vacant a été comblé avec la nomination de monsieur Luc Martel, administrateur sans aucun intérêt, qui représente les coopératives sans aucun intérêt au conseil d'administration de votre syndicat. Présentement, les onze postes sont tous occupés, le conseil d'administration est donc complet.

Je poursuis ce bulletin en vous présentant la composition de votre conseil d'administration : de gauche à droite, messieurs Daniel Leblond vice-président, Berthier Guay, Guy O. Bonneau, Mario Bussière, Luc Martel, moi-même président, Gaétan Dallaire directeur général, Alain Laprise président de l'ACBHB, Jean-Yves Goulet, René St-Pierre, madame Françoise Boudreault, et monsieur Claude Lavoie secrétaire-trésorier.



Température : Présentement, les bleuetières sont en général bien couvertes de neige et la terre n'a pas beaucoup gelée. Les précipitations tôt en saison ont fait en sorte que beaucoup de producteurs n'ont pas fini la coupe d'automne. Ils pourront sans doute terminer le travail au printemps.

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Fermeture pour les Fêtes	5
Site Internet du SPBQ	5
Réseaux sociaux	5
Zoom sur nos activités de relations publiques	6

Ristourne : Dans la convention signée par les transformateurs et votre syndicat, il est mentionné au point 5.03 –

« Une autre avance est faite au producteur au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année. »

Une demande a été faite auprès des représentants de Bleuets Mistassini et la réponse était la suivante : « *-Non, pas d'avance en décembre 2018, mais possiblement après les Fêtes. Concernant les ventes, l'écoulement ça va bien.* » – Conversation téléphonique avec le directeur général.

Pour ce qui est de la réponse de Bleuets Sauvages du Québec, je vous remets copie de la réponse de monsieur Rémi Dufresne et copie de la demande faite pour essayer d'avoir une preuve de ce qu'il prétend que j'aurais déclaré.

D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, aucune preuve n'a été envoyée donc est-ce que cette déclaration représente la réalité, et le reste du texte lui est-il réaliste? Pourtant, selon les indicateurs de marchés fournis au 30 novembre 2018 par Forest Lavoie Conseil et Rémy Lambert, il y aurait une remontée réaliste du prix pour les bleuets sauvages. Alors pourquoi les producteurs n'ont-ils pas reçu de ristourne le 1^{er} décembre comme il est écrit dans la convention? Une fois de plus, tout cela pourrait justifier les démarches entreprises pour aller devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour faire valoir les droits des producteurs de bleuets.

Prix final 2017, en route vers la vérité : En ce qui concerne la négociation de la convention dont les travaux reprendront en début d'année 2019 et la vérification du prix final 2017, se sont uniquement les six administrateurs sans aucuns intérêts commerciaux qui dirigent les opérations et eux seuls prennent les décisions qui s'imposent, tel que spécifié dans le Règlement général du SPBQ. Présentement, nous attendons que la date soit fixée pour que la RMAAQ entende la cause, ce qui devrait se situer vers la fin d'avril 2019.

Pour revenir aux administrateurs du SPBQ, trouvez-vous juste et équitable la représentation de chaque catégorie de producteurs au 1^{er} janvier 2018, par exemple :

- catégorie A, sans aucun intérêt = 203 producteurs pour 5 administrateurs (1/40);
- catégorie B, avec intérêts non significatifs = 91 producteurs pour 2 administrateurs (1/45);
- catégorie C, avec intérêts significatifs = 36 producteurs pour 3 administrateurs (1/12).

Pourquoi les producteurs sans aucun intérêt sont trois fois moins bien représentés au SPBQ que ceux avec intérêts significatifs? Croyez-vous que les producteurs avec intérêts significatifs accepteraient le contraire, soit d'être trois fois moins bien représentés que les sans aucun intérêt?

Si les producteurs sans aucun intérêt étaient représentés au même pourcentage que ceux avec intérêts significatifs, ce serait un administrateur par tranche de 12 producteurs. Il faudrait donc 16 administrateurs sans aucun intérêt au SPBQ, soit 11 administrateurs de plus. Sans en arriver jusque-là, il faut quand même corriger la situation quelque peu, car un tel déséquilibre est injuste et inéquitable. La défense des droits des producteurs est-elle affectée par cette iniquité? Présentement, les postes sont tous comblés, mais il serait quand même avantageux d'avoir une liste de producteurs qui seraient intéressés à venir siéger au SPBQ, advenant un départ ou autre.

Pour être un bon administrateur, il faut être capable de faire la différence entre ce qui est bon pour l'ensemble des producteurs et ce qui n'est pas bon pour eux. Ce n'est pas plus compliqué que cela. J'invite les intéressés à communiquer avec moi et je vous fournirai d'autres explications, si nécessaire.

En terminant, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année! Que la justice soit avec nous en 2019 pour rééquilibrer la situation dans l'industrie du bleuet et ainsi permettre un meilleur partage des bénéfices. On se revoit en 2019!

Daniel Gobeil

ST-BRUNO, le 3 décembre 2018

M. Gaétan Dallaire
Directeur Général
SPBQ

Objet : Avance de la saison 2018

Voici l'information que nous avons tenu compte pour prendre notre décision relative à l'avance de décembre :

La saison de bleuet a débuté très tardivement suite aux prévisions d'une saison modeste étant donné la sécheresse qui sévissait au mois de juillet. D'ailleurs le président du SPBQ annonçait une récolte de bleuet catastrophique, ce qui a eu pour effet que les producteurs ont attendu plusieurs jours avant de débiter la cueillette, ce qui a compliqué notre production.

La chaleur du mois d'août et les averses de pluies ont fait en sorte que le mûrissement du fruit s'est fait de façon très rapide. Dès le début de la récolte le fruit avait atteint son plein potentiel, ce qui a affecté la qualité du fruit et de la congélation dès le début.

Il y a eu ensuite le gel dans la région pour les nuits du 9 et du 10 septembre, ceci a grandement affecté la qualité du produit.

On se retrouve donc avec une qualité de fruits inférieure aux années précédentes, ce qui aura un impact sur les catégories de bleuet disponible à la vente et apporte un prix de vente moyen inférieur.

Au niveau des marchés la compétition demeure très agressive et très compétitive. Certains transformateurs adoptent une mise en marché qui favorise l'écoulement des inventaires et non une augmentation du prix de vente.

Nous débutons à peine depuis la fin novembre les livraisons de bleuet de la saison 2018.

L'avance de 0.35\$ remise au mois d'août représente selon nous une bonne amélioration par rapport à la saison 2016 et 2017.

Pour ces raisons nous voulons demeurer prudent et privilégions faire une seconde avance au printemps prochain avant la période les travaux en vue de la saison 2019.

Nos actionnaires/producteurs ont été informés de cette situation lors d'une séance d'information qui s'est tenu mercredi dernier.

Bien à vous

Rémi Dufresne CPA, CA
Directeur financier

Ci-haut, la réponse de BSQ dans l'avance de décembre

De : Gaéтан Dallaire [<mailto:gdallaire@spbq.ca>]
Envoyé : 7 décembre 2018 15:22
À : 'Dufresne, Rémi'
Cc : 'Daniel Gobeil'
Objet : RE: Question venant de producteurs

Bonjour M Dufresne

Le président du SPBQ M Gobeil demande si vous pouvez lui fournir un extrait sonore ou écrit où il annonce une récolte catastrophique.

Cordialement

Gaéтан Dallaire

Gaéтан Dallaire, Directeur général



112, de l'Église, suite 207
Dolbeau-Mistassini, Qc G8L 4W4
Téléphone : (418) 276-6336
1-888-788-0760
Télécopieur : (418) 276-7265
Courriel : gdallaire@spbq.ca
Site Internet : www.spbq.ca

Ci-haut, notre demande d'avoir une preuve de la prétendue déclaration

Fermeture pour les Fêtes



Veillez prendre bonne note que nos bureaux seront fermés :

- du lundi 24 décembre 2018
- au vendredi 4 janvier 2019 inclusivement.

Passez un très joyeux temps des Fêtes!

Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca » ou via le « www.perlebleu.ca ». Vous y trouverez « **Le coin des producteurs** » tout spécialement aménagé pour vous avec entre autres : les *résultats des projets de recherche*, les *Capsules recherche*, le *Classeur recherche* et le *Guide de production*.

De plus, vous y trouverez la liste des professionnels en aménagement, les fournisseurs de services et équipements, les Bulletins Le Bleuët depuis le tout premier numéro, divers communiqués, le Règlement général du SPBQ, le Plan conjoint et les conventions de mise en marché originales ainsi que leurs signataires.

En cette période de festivités, profitez des recettes de cocktails disponibles sur notre site Internet ainsi que des nombreuses recettes de smoothies qui sauront certainement vous fournir l'énergie nécessaire à vos activités de plein air!

Réseaux sociaux



La perle bleue suscite toujours de plus en plus d'attention sur toutes nos plateformes. Suivez-nous sur **Facebook** et **YouTube** via la chaîne « *Le bleuët, perle des p'tits fruits* ».

Un petit **clic** pour **aimer, commenter et partager** votre amour du bleuët avec les nombreux amateurs!

Zoom sur nos activités de relations publiques

Le kiosque « bleuets sauvages » de la journée Porte-ouverte sur les fermes du Québec du 9 septembre dernier a connu un franc succès!

Nous remercions nos exposants, madame Émilie Gaudreault des Délices du Lac-St-Jean et monsieur Luc Tremblay de Concept fruits et légumes.



À droite, madame Émilie Gaudreault



Madame Annie Langlois de Massy Forget Langlois



À droite, monsieur Luc Tremblay